

# **Proulx JG CPA Inc.**

*Société de comptable professionnel agréé*

101-1139, Sainte-Hélène, Longueuil, Québec J4K 3S3

(450) 670-0932 - Télécopieur : (450) 670-0933

info@proulxjgcpa.ca

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS  
DU QUÉBEC, R.A.A.V.

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2018

# **Proulx JG CPA Inc.**

*Société de comptable professionnel agréé*

101-1139, Sainte-Hélène, Longueuil, Québec J4K 3S3

(450) 670-0932 - Télécopieur : (450) 670-0933

info@proulxjgcpa.ca

## INDEX

Rapport de Mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1
Bilan	2 - 3
Évolution des actifs nets	4
Résultats	5
Flux de trésorerie	6 - 7
Notes afférentes aux états financiers	8 - 13
Annexes aux états financiers	14 - 15

# Proulx JG CPA Inc.

*Société de comptable professionnel agréé*

101-1139, Sainte-Hélène, Longueuil, Québec J4K 3S3

(450) 670-0932 - Télécopieur : (450) 670-0933

info@proulxjgcpa.ca

1

## RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs du REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V., qui comprennent le bilan au 31 mars 2018, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité du professionnel en exercice*

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en me fondant sur mon examen. J'ai effectué mon examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.

### *Conclusion*

Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V. au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Longueuil, Québec  
Le 24 mai 2018

  
Société de comptable professionnel agréé  
Par Jean-Guy R Proulx, CPA, Auditeur CA

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.

BILAN  
AU 31 MARS 2018

	2 0 1 8	2 0 1 7
A C T I F		
COURT TERME		
Encaisse	58 284 \$	35 906 \$
Actif financier détenu pour fin de transaction (note 3)	19 817	19 693
Comptes clients	26 278	18 321
Taxes à recevoir	4 031	3 335
Frais imputables au prochain exercice	<u>1 559</u>	<u>1 570</u>
	109 969	78 825
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	10 973	13 894
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (note 5)	<u>9 135</u>	<u>12 745</u>
	<u>130 077 \$</u>	<u>105 464 \$</u>

Signé au nom du conseil d'administration,

  
\_\_\_\_\_, administrateur

  
\_\_\_\_\_, administrateur

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.

BILAN  
AU 31 MARS 2018

	2 0 1 8	2 0 1 7
P A S S I F		
COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	21 274 \$	19 072 \$
Apports reportés (note 7)	27 465	23 093
Cotisations perçues d'avance	38 775	47 845
Fonds de défenses des artistes reporté	6 427	3 890
Fonds de formation	<u>1 278</u>	<u>694</u>
	95 219	94 594
A V O I R   N E T S		
Actifs nets	<u>34 858</u>	<u>10 870</u>
	<u>130 077 \$</u>	<u>105 464 \$</u>

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.  
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

	2 0 1 8	2 0 1 7
Solde au début	10 870 \$	15 943 \$
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	<u>23 988</u>	( <u>5 073</u> )
Solde à la fin	<u>34 858 \$</u>	<u>10 870 \$</u>

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.  
RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

	2 0 1 8	2 0 1 7
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Subventions (annexe A)	242 234 \$	244 386 \$
Cotisations des membres	118 659	120 790
Droits d'inscription formation subventionnée	12 300	8 740
Projets Covadaav	3 819	8 331
Ventes	12 654	13 597
Entente collective	1 756	85
Dons et commandites	2 450	10 231
Intérêts	<u>124</u>	<u>108</u>
	<u>393 996</u>	<u>406 268</u>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Dotation au Fonds Serge Lemoyne	11 410	9 830
Services aux membres (annexe B)	258 174	298 630
Frais d'administration (annexe C)	89 535	74 165
Frais financiers (annexe D)	<u>4 359</u>	<u>4 734</u>
	<u>363 478</u>	<u>387 359</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT</b>	<u>30 518</u>	<u>18 909</u>
Amortissement des immobilisations corporelles	2 920	3 177
Amortissement des immobilisations incorporelles	3 610	3 635
Radiation d'immobilisations incorporelles (note 5)	<u>-</u>	<u>17 170</u>
Amortissement des immobilisations	<u>6 530</u>	<u>23 982</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>23 988</u> \$	<u>( 5 073 )</u> \$

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.  
FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 2018

	2 0 1 8	2 0 1 7
<b>EXPLOITATION</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	23 988 \$	( 5 073)\$
Eléments sans incidence sur les espèces		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 921	3 177
Amortissement et radiation des immobilisations incorporelles	3 610	20 805
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	( 8 017)	6 885
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>22 502</u>	<u>25 794</u>
<b>FINANCEMENT</b>		
Remboursement de la dette à long terme	<u>-</u>	( 13 113)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>-</u>	( 13 113)
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE</b>	22 502	12 681
<b>TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<u>55 599</u>	<u>42 918</u>
<b>TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<u>78 101</u> \$	<u>55 599</u> \$

NON AUDITÉ



REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.  
FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 2018

	2 0 1 8	2 0 1 7
<b>VARIATION NETTE DES ELEMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT</b>		
Comptes clients	( 7 957)\$	( 3 443)\$
Taxes à recevoir	( 696)	( 252)
Frais imputables au prochain exercice	11	330
Créditeurs	2 202	6 119
Fonds de défense des artistes reporté	3 121	1 553
Apports reportés	4 372	14 093
Cotisations perçues d'avance	( 9 070)	( 11 515)
	<u>( 8 017)\$</u>	<u>6 885 \$</u>
 <b>TRÉSORERIE</b>		
Encaisse	58 284 \$	35 906 \$
Actif financier détenu pour fin de transaction	<u>19 817</u>	<u>19 693</u>
	<u>78 101 \$</u>	<u>55 599 \$</u>

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

**NOTE 1 - STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme constitué en date du 31 août 1989, est régi par la partie III de la Loi sur les sociétés par actions du Québec. Celui-ci a changé de dénomination sociale le 21 novembre 1991 pour Regroupement des artistes en arts visuels du Québec, R.A.A.V.

L'organisme a pour but de regrouper et de représenter les artistes professionnels du domaine des arts visuels.

**NOTE 2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**UTILISATION D'ESTIMATIONS**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre de produits et des charges sur les exercices visés. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses à l'égard des comptes clients et des apports, ainsi que la durée de vie utile des immobilisations.

**ACTIF FINANCIER DÉTENU POUR FIN DE TRANSACTION:**

Le placement temporaire est comptabilisé au coût et sa juste valeur équivaut à sa valeur comptable.

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES:**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition.

**AMORTISSEMENT:**

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective, selon les méthodes d'amortissement et les taux suivants:

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Mobilier et équipement	dégressif	20%
Matériel informatique	dégressif	30%
Améliorations locatives	linéaire	10 ans

**NON AUDITÉ**

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

NOTE 2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:

Les immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective, selon les méthodes d'amortissement et les taux suivants:

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Logiciels	dégressif	30%
Site internet	linéaire	6 ans

CONSTATATION DES PRODUITS:

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus, ou à recevoir si ce montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

VENTILATION DES CHARGES:

L'organisme présente les charges reliées aux salaires par fonction: services aux membres et administration. Celles-ci sont réparties selon le nombre d'heures travaillées.

TRÉSORERIE:

La trésorerie se compose de l'encaisse, du découvert bancaire et de l'actif financier détenu pour fin de transaction.

INSTRUMENTS FINANCIERS:

Évaluation des instruments financiers

L'entité évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats nets.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des comptes clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent uniquement des créditeurs.

**NON AUDITÉ**

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

NOTE 3 - ACTIF FINANCIER DÉTENU POUR FIN DE TRANSACTION

	2 0 1 8	2 0 1 7
Compte avantage entreprise, à intérêts variables.	<u>19 817 \$</u>	<u>19 693 \$</u>

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2 0 1 8		2 0 1 7	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	24 917 \$	23 716 \$	1 201 \$	1 501 \$
Matériel informatique	13 984	12 993	991	1 416
Améliorations locatives	<u>21 953</u>	<u>13 172</u>	<u>8 781</u>	<u>10 977</u>
	<u>60 854 \$</u>	<u>49 881 \$</u>	<u>10 973 \$</u>	<u>13 894 \$</u>

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2 0 1 8		2 0 1 7	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	3 676 \$	3 540 \$	136 \$	194 \$
Site Internet	<u>21 000</u>	<u>12 001</u>	<u>8 999</u>	<u>12 551</u>
	<u>24 676 \$</u>	<u>15 541 \$</u>	<u>9 135 \$</u>	<u>12 745 \$</u>

Comme le site internet offre la possibilité de transactions en ligne, il avait été compris à l'origine que le site soit entièrement transactionnel. Maintenant que le site est complété, il est possible d'établir, selon les normes canadiennes que la partie non transactionnelle du site, correspond à 52% des coûts de développement et ne doit pas être immobilisée. En conséquence la tranche non amortie des coûts a été radiée dans l'exercice terminé le 31 mars 2017, pour la somme de 17 170\$.

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

## NOTE 6 - CRÉDITEURS

	2 0 1 8	2 0 1 7
Comptes fournisseurs	2 243 \$	1 222 \$
Salaires et vacances à payer	18 825	17 804
Retenues à la source à payer	<u>206</u>	<u>46</u>
	<u>21 274 \$</u>	<u>19 072 \$</u>

## NOTE 7 - APPORTS REPORTÉS

Subvention reçue pour le fonctionnement (CALQ)	179 200 \$	158 750 \$
Tranche constatée comme revenu de l'exercice (Annexe A)	<u>( 179 200)</u>	<u>( 158 750)</u>
	<u>-</u>	<u>-</u>
Subventions reçues pour les programmes	29 374	56 230
Tranche constatée comme revenu de l'exercice (Annexe A)	<u>( 7 909)</u>	<u>( 40 637)</u>
	<u>21 465</u>	<u>15 593</u>
Don - Aménagement salle de conférence	15 000	15 000
Amortissement accumulé (linéaire 10 ans)	<u>( 9 000)</u>	<u>( 7 500)</u>
	<u>6 000</u>	<u>7 500</u>
	<u>27 465 \$</u>	<u>23 093 \$</u>

## NOTE 8 - DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Les subventions reçues des gouvernements du Québec et du Canada par l'entremise de divers organismes, représentent 61.8% (60.2%) des produits de l'organisme. Il n'y a aucune forme de garantie quant à l'octroi de ces subventions et redevances pour les exercices futurs.

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.  
ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

	2 0 1 8	2 0 1 7
<b>ANNEXE A - SUBVENTIONS</b>		
<b>Conseil des arts et des lettres du Québec</b>		
Fonctionnement (note 7)	179 200 \$	158 750 \$
<b>Compétence Culture</b>		
Poste de coordonateur au développement professionnel (note 9)	22 400	22 400
<b>Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale - Emploi Québec</b>		
Programme d'aide à l'intégration en emploi (note 9)	6 052	-
Formation des artistes (note 9)	26 065	22 024
<b>Patrimoine Canada</b>		
Plateformes numériques COVADAAV (notes 7 & 9)	7 909	40 637
<b>Ville de Montréal</b>		
Programme d'aide financière aux Organismes à but non lucratif locataires dans des immeubles non résidentiels imposables, oeuvrant dans les domaines de l'art et de la culture	608	575
	242 234 \$	244 386 \$

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.  
ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

**ANNEXE B - SERVICES AUX MEMBRES**

	2 0 1 8	2 0 1 7
Salaires - formation (note 9)	36 604 \$	27 515 \$
Salaires - exploitation	99 384	121 566
Charges sociales	10 743	14 325
Honoraires	6 830	11 897
Frais de réunions	2 782	6 340
Plateforme numérique ENOAC	5 704	640
Plateforme numérique COVADAAV (note 9)	11 728	46 968
Partenariat RAAV-CARFAC	11 969	10 000
Formation	38 365	32 764
Allocations	13 614	14 611
Graphisme et frais d'impression	219	443
Poste et livraison	485	373
Frais de déplacements	6 976	4 097
Frais de représentation	913	108
Associations et cotisations	1 796	827
Évènements spéciaux	6 100	3 662
Inscriptions colloques, forums	1 546	286
Publicité	<u>2 416</u>	<u>2 208</u>
	<u>258 174 \$</u>	<u>298 630 \$</u>

**ANNEXE C - FRAIS D'ADMINISTRATION**

Salaires	33 983 \$	30 493 \$
Charges sociales	4 418	3 460
Téléphone et internet	14 952	6 331
Loyer, taxes et assurances	26 282	25 667
Honoraires professionnels	4 343	4 343
Entretien et réparation	110	251
Frais de bureau	4 437	2 561
Formation du personnel	<u>1 010</u>	<u>1 059</u>
	<u>89 535 \$</u>	<u>74 165 \$</u>

**ANNEXE D - FRAIS FINANCIERS**

Intérêts et frais bancaires	1 698 \$	2 112 \$
Frais de cartes de crédit	<u>2 661</u>	<u>2 622</u>
	<u>4 359 \$</u>	<u>4 734 \$</u>

NON AUDITÉ

